

## Somalie sous tutelle italienne 1957

Michele PIRONE

(Traduction)

Nous avons déjà eu l'occasion de parler des principaux problèmes sociaux de la Somalie et de donner un bref aperçu des réalisations de l'Administration fiduciaire italienne jusqu'en 1956. En 1957, la Nation administrante a poursuivi son œuvre de développement social suivant les programmes élaborés précédemment, c'est-à-dire en tenant compte des moyens disponibles.

La distribution des bureaux qui se consacrent aux services sociaux a été légèrement modifiée. Le Ministre somali pour le développement social garde dans ses attributions les secteurs sanitaire et vétérinaire et les secteurs de l'instruction et du travail, mais il a été déchargé des autres services.

Le secteur de la radiodiffusion, le bureau des Etudes et Statistiques et le Service de Presse sont passés sous la dépendance directe du Premier Ministre, ceci pour améliorer leur coordination. Le Conseil a trouvé plus opportun de placer tous ces services sous le contrôle direct du Premier Ministre, étant donné leur caractère délicat, leur importance nationale et internationale, en fait, ils intéressent tous les Ministères, surtout dans un Etat de formation récente et qui n'a pas encore atteint sa pleine indépendance.

\*  
\*\*

Dans le secteur sanitaire et vétérinaire, les programmes déjà commencés ont été poursuivis, avec la collaboration des services spécialisés des Nations Unies en matière d'assistance technique et financière; citons en particulier la lutte contre les maladies sociales comme le paludisme, la tuberculose et la syphilis.

L'on trouvera ci-dessous les principales statistiques sanitaires et vétérinaires, reprenant les données des deux années précédentes.

	Années	
	1956	1957
1) Nombre d'hôpitaux, d'infirmes et de dispensaires existant sur le territoire :		
Hôpitaux .....	11	11
Infirmes .....	20	20
Dispensaires .....	118	122
2) Principales maladies (cas relevés) :		
Tuberculose (chiffres complets) ...	10.245	11.446
Paludisme .....	38.294	31.913
Syphilis .....	46.542	38.064
3) Prophylaxie vétérinaire :		
a) traitement contre la trypanosomiase :		
Dromadaires .....	31.142	29.269
Bovins .....	152.349	49.788
Caprins .....	40.085	19.724
b) Vaccinations contre la peste (totaux).	102.587	98.563
4) Activités de l'Institut séro-vaccinogène (vaccins produits, en nombre de doses) :		
Antivariolique (humain) .....	620.000	396.000
Contre la peste (bovine) .....	490.500	545.250

Comme nous l'avons déjà fait remarquer dans notre chronique précédente, le nombre d'établissements sanitaires : hôpitaux et infirmes (tableau 1), peut difficilement être augmenté. La construction, l'équipement et la gestion coûtent cher, surtout dans un pays comme la Somalie; il est opportun de rejeter, du moins pour l'instant, tout programme trop ambitieux dans ce domaine. Par contre, le nombre de dispensaires, plus faciles à équiper et moins coûteux à diriger, a augmenté de quatre unités durant l'année sous revue est susceptible de s'agrandir encore.

Les unités sanitaires mobiles montés sur des véhicules spéciaux et comportant un personnel sanitaire dirigé par un médecin, ont organisé des consultations périodiques dans les régions les plus éloignées, lorsque l'état des pistes le permettait. Ces services ont été requis par les autorités périphériques à la demande de la population; celle-ci, en dépit de son fatalisme atavique et de ses préjugés séculaires, commence à recourir davantage au médecin.

Le tableau 2 indique une légère augmentation du nombre des tuberculeux et une régression du nombre des syphilitiques. Ces chiffres n'ont évidemment qu'une valeur d'indication quant aux réalisations passées et actuelles



dans ces domaines, sinon au genre de vie que mène la population nomade et celle (moins nombreuse) des centres urbains.

En ce qui concerne le paludisme, la diminution sensible des cas doit être mise en liaison avec la campagne entreprise avec le soutien et la collaboration de l'O.M.S. et du F.I.S.E. Il va de soi qu'il faut persévérer dans ce domaine, en étendant la zone de la désinfection humaine et en entreprenant la désinfection de l'habitat, plus difficile parce qu'elle exige l'emploi de grands moyens.

Le personnel employé dans les deux services témoigne des progrès accomplis par les autochtones en matière d'assistance sanitaire et sociale et de médecine vétérinaire. Dans ce dernier domaine, le nombre des dirigeants européens est tombé de 9 à 5; au centre, ils jouent un rôle d'organisation et de direction; à l'intérieur, ils exercent une fonction de contrôle. Les experts et assistants somalis se sont vus confier des responsabilités toujours plus grandes dans la préparation et l'exécution des campagnes de vaccination.

Le personnel sanitaire somali a indiscutablement atteint, en moyenne, un bon niveau technique et professionnel; cependant, il devrait s'agrandir encore et renouveler ses cadres avec plus de soin. Il comprend encore des éléments agés, qui devraient être renvoyés chez eux pour un repos bien mérité. Au contraire, ils sont maintenus en service, parce qu'il est difficile de les remplacer rapidement et parce qu'ils ne bénéficient pas encore d'un système de prévoyance et de pensions. L'on trouvera ci-dessous les principales données statistiques :

	Années	
	1956	1957
I. Personnel italien :		
Médecins et pharmaciens .....	66	64
Accoucheurs .....	3	3
Vétérinaires .....	9	5
II. Personnel somali :		
Assistants sanitaires et sociaux .....	23	75
Aides somalis .....	—	25
Sage-femmes .....	55	72
Infirmiers (hommes et femmes) .....	359	344
Assistants et experts vétérinaires .....	58	71

\*  
\*\*

Dans le domaine du travail, le Département du Travail, rattaché au Ministère pour le Développement social, est aujourd'hui complètement mis sur pied avec des fonctionnaires et des employés somalis. Ce Département

contrôle les Inspectorats et bureaux périphériques des Préfectures et des Districts et, à Mogadiscio, connaît des conflits entre employeurs et travailleurs.

Avec l'assistance technique du Bureau International du Travail, l'on a pu préparer le texte d'un code du travail très moderne. Le projet a été examiné et approuvé par l'Assemblée législative de la Somalie et devrait être voté prochainement. Avec l'entrée en vigueur de ce code, le travailleur somali sera protégé par une loi imposant des limites précises aux prétentions des employeurs, mais accordant à ceux-ci des garanties en ce qui concerne la discipline de la main-d'œuvre employée.

Le mouvement syndical somali continue à se développer lentement, au cours de l'année sous revue, la Fédération des travailleurs somalis, qui est affiliée à la Confédération Internationale des Syndicats Libres, a enregistré sa dixième inscription. Cette Fédération a son siège à Mogadiscio et des représentations dans certains centres de l'intérieur, où les quelques industries existantes se sont établies, comme Villaggio duca degli Abruzzi (sucrierie où travaille une main-d'œuvre somalie nombreuse) ou Mercan, où se trouve l'industrie d'exportation des bananes.

La Fédération des Travailleurs somalis, grâce à sa meilleure organisation, a pris le pas sur les autres syndicats somalis, qui sont en crise et finiront par être absorbés par elle.

Signalons qu'au moment où nous écrivons ces lignes, le représentant de la Fédération somalie, D. Abdulcadir Ali Bolai, se trouve à Genève où il doit pour la première fois prendre part à la Conférence internationale du Travail. Dans le discours qu'il prononça à la conférence, il décrivit comme suit le mouvement syndical de la Somalie : « Une telle participation est aussi une reconnaissance ouverte et peut être considérée comme le premier pas, et du plus important, vers la réalisation des buts du syndicalisme dans mon pays. En vérité, nous avons fait peu de chemin, mais nous avons dû affronter beaucoup de difficultés, outre le manque de moyens et le lent développement de la conscience syndicale parmi les masses ». Et plus loin : « La Somalie... est profondément intéressée au développement de la coopération entre capital et travail et au développement de l'éducation des travailleurs, comme à celui des droits fondamentaux des hommes dans les domaines économique et social ».

\*  
\*\*

L'activité de la « Caisse pour les assurances sociales de la Somalie », suivant les données statistiques officielles pour l'année 1957 se chiffre comme suit :



	Années	
	1956	1957
A) Travailleurs assurés contre les accidents du travail :		
1) employés du Gouvernement somali .....	2.904	3.194
2) employés par l'agriculture .....	—	7.207
3) employés par l'industrie .....	9.306	519
4) employés par le commerce .....	—	1.235
5) Divers .....	150	152
B) Mouvement des accidents (chiffres complets) :		
1) cas rapportés .....	5.610	5.838
2) cas tranchés par le versement d'une indemnité .....	2.340	1.802
3) cas tranchés sans versement d'une indemnité .....	2.983	3.256
C) Assistance maladie et accidents (chiffres complets) :		
1) nombre de bénéficiaires .....	5.034	4.819
2) journées de travail payées .....	22.502	29.417
3) prestation médicales .....	33.554	43.724

Une initiative intéressante dans le domaine des assurances est la convention conclue par la Municipalité de Mogadiscio avec l'Institut National des Assurances (Compagnie d'assurances italienne établie à Mogadiscio) en faveur de ses employés. Cette Municipalité a établi un nouveau règlement du personnel municipal, entré en vigueur le 15 septembre 1957, rendant l'assurance obligatoire pour le personnel stable. De cette façon, quelque 200 employés municipaux ont été assurés sous une forme mixte de police individuelle. Un certain nombre d'autres Municipalités ont suivi l'exemple de la Municipalité de Mogadiscio; elles sont en train d'adopter cette forme de prévoyance pour leur personnel et sont en pourparlers avec l'Institut National des Assurances.

Il est intéressant de noter comment la Somalie, pays musulman dont la population est très attachée aux traditions et portée au fatalisme, a pu mettre en pratique, même dans des limites modestes, une forme d'assurance obligatoire sur la vie.

Il semble que le Gouvernement ait l'intention de suivre la même voie pour son personnel stable, qui ne jouit actuellement d'aucune forme d'assurance ni de pension, sauf un modeste versement proportionnel aux années de service. Il faudra certainement du temps pour conclure un arrangement semblable à celui obtenu par la Municipalité de Mogadiscio, qui n'occupe que 200 employés. Le Gouvernement en occupe davantage; de

plus, ils sont répartis en catégories. La plupart d'entre eux travaillent à la journée. L'organisation des services se poursuit par voie de concours internes, faisant suite à des cours spéciaux de perfectionnement professionnel.

\*  
\*\*

La Radio nationale somalie est gérée par le Gouvernement; comme nous l'avons dit plus haut, elle est passée sous la dépendance directe du Premier Ministre depuis le début de l'année 1957. L'on a cherché à réorganiser le service de radiodiffusion et à améliorer les transmissions dans la limite des moyens disponibles, qui sont modestes. Il faudrait pouvoir disposer de sommes plus importantes pour améliorer l'équipement technique, augmenter la puissance de l'émetteur somali et améliorer le personnel.

D'autre part, les exigences de la population ne sont pas très grandes dans ce domaine; à l'exception de quelques rares individus qui peuvent se permettre d'avoir une radio à piles ou à batterie (beaucoup de centres de l'intérieur n'ont pas l'énergie électrique), les auditeurs se contentent des hauts-parleurs de l'Etat, placés aujourd'hui dans presque tous les sièges de districts.

Les transmissions de radio comportent des bulletins de nouvelles internationales, à raison de trois programmes par jour, donnés en langue italienne, arabe et somalie.

Les causeries religieuses musulmanes en langue arabe occupent une place importante dans les programmes; ils sont consacrés à la vie et à l'œuvre de Mahomet à l'histoire de l'expansion de l'Islam et à la récitation de versets coraniques.

Le programme éducatif comprend des causeries sur la famille, l'école, l'hygiène, les maladies etc.; il est transmis en langue somalie. Le programme musical comprend la transmission de disques divers ou de jazz joué par l'orchestre local de la Radio. Enfin, une large place est accordée aux chants traditionnels somalis qui disent la vie des pasteurs nomades, la geste guerrière et aussi l'amour.

\*  
\*\*

Dans le domaine des études, la revue « *Somalia d'oggi* » (Somalie d'aujourd'hui), publiée par le Bureau des Etudes, a cessé temporairement de paraître par suite de restrictions budgétaires. D'autre part, un grand nombre des Somalis les plus éduqués sont actuellement en Italie, aux Etats-Unis, en Angleterre et dans d'autres pays où ils poursuivent leurs études après avoir obtenu des bourses de perfectionnement; étant donné le manque de personnes cultivées, le départ de ces boursiers a enlevé à la Revue ses meilleurs collaborateurs somalis.



Le quotidien « Corriere della Somalia », en langue italienne et arabe, montre des signes d'amélioration; il est lu avec un intérêt croissant. De plus en plus souvent, il publie de longues « Lettres des lecteurs » sur divers sujets d'actualité, lettres rédigées par des Somalis dans un esprit critique et souvent polémique, mais toujours sur un ton courtois.

\*  
\*\*

En conclusion de cette brève chronique, nous dirons que l'année 1957 doit être considérée comme une année de mise au point dans le domaine social. L'on ne peut parler de grandes réalisations ou de la conquête de nouveaux buts, mais plutôt d'une meilleure utilisation de ce qui a été fait au cours des années précédentes. Nous espérons que cette mise au point ne sera pas une halte prolongée, mais que le Gouvernement somali, avec l'aide de la Nation administrante et celle des organisations internationales, pourra réaliser pleinement les programmes de développement social prévus pour l'exercice 1958.